

# Etudes de faisabilité d'itinéraires cyclables et demandes de subvention

Etudes de faisabilité d'itinéraires cyclables (esquisses et AVP) sur le territoire de Cœur d'Essonne Agglomération



## Étude d'insertion cyclable

Client : Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne  
Partenaire : Etudes & Synergies (Maîtrise d'œuvre)

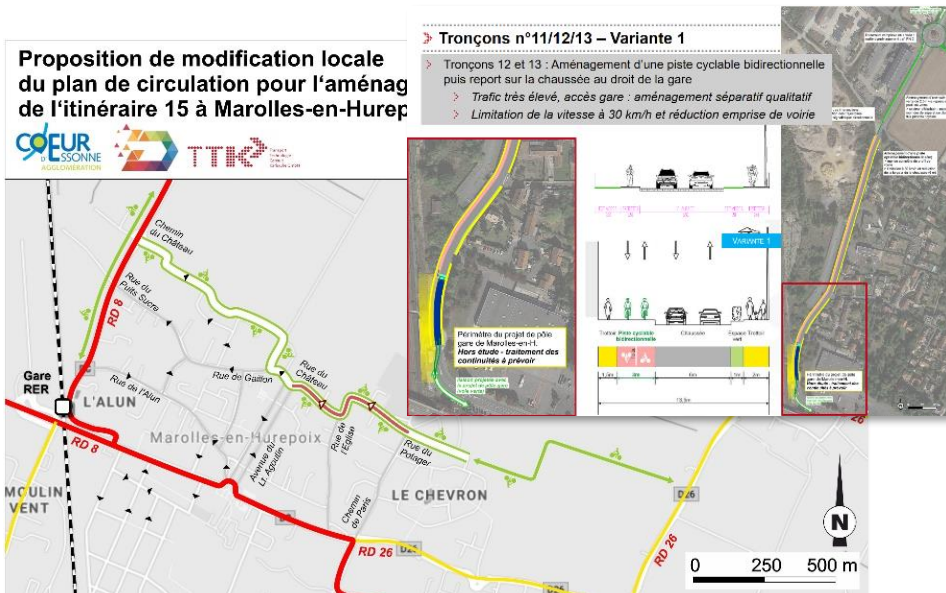
2020 – en cours



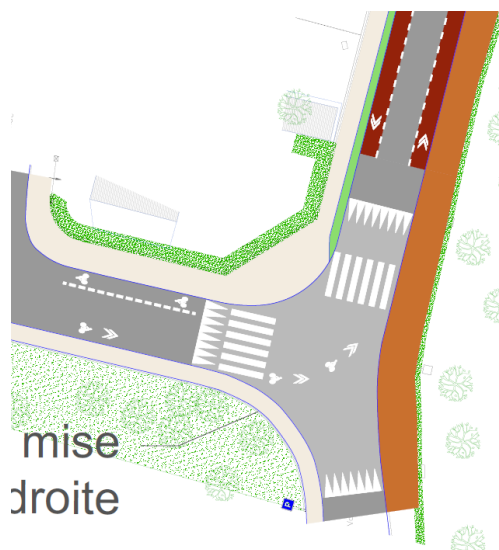
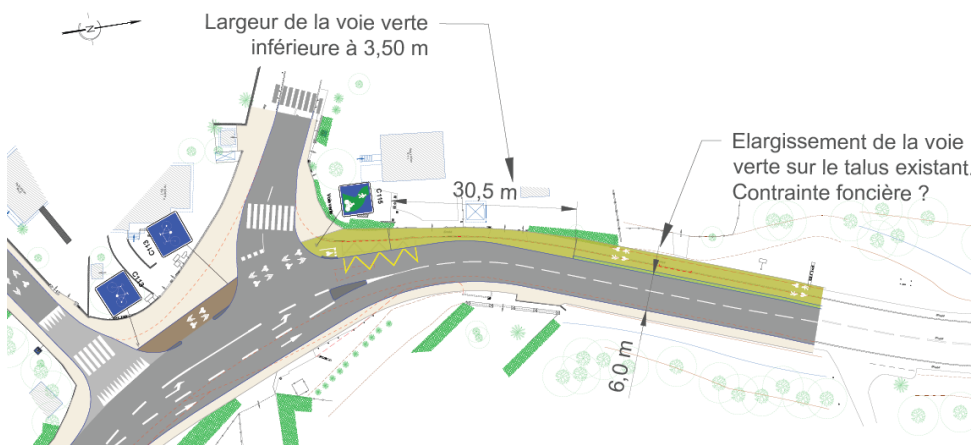
TTK assiste la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne dans l'élaboration de demandes de subventions pour l'aménagement d'une vingtaine d'itinéraires cyclables (30 km) sur son territoire. Dans le cadre des actions identifiées à court terme dans son Schéma directeur cyclable, la Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne a souhaité développer des itinéraires cyclables sur son territoire.

Pour cela, TTK l'accompagne selon le déroulement suivant :

- Confirmation de l'itinéraire à étudier (selon le schéma directeur) et après confirmation des Communes concernées et des Associations cyclistes sollicitées
- Diagnostic de l'itinéraire : visite terrain (idéalement accompagné des services techniques et associations) et relevés photographiques et vidéos, recensement qualitatif (ressenti des usagers et riverains) et quantitatif (comptages, mesures) des usages sur l'itinéraire : volume de trafic (voitures, poids lourds, vélos), vitesses pratiquées, enjeux de sécurité, enjeu de stationnement, pôles générateurs à desservir, enjeu de desserte et circulation des transports collectifs et poids lourds, voire engins agricoles
- Stade esquisse : propositions de principes d'aménagement synthétisées au sein d'un support pédagogique avec plusieurs variantes richement illustrées de coupes, cartes, photomontages et photos d'illustration
- Présentation des esquisses à chacun des élus communaux et arbitrage sur les principes d'aménagements à retenir
- Stade AVP : approfondissement des propositions d'aménagement retenues : réalisation des plans d'aménagement au 1/500
- Échanges avec les acteurs locaux (Commune, Département, Région, Associations d'usagers) et ajustement des plans afin de convenir d'un aménagement qui fasse consensus
- Élaboration du dossier de demande de subvention qui est transmis à la Région Ile-de-France en vue de la mise en œuvre des itinéraires cyclables



Extraits d'un support de présentation pédagogique à destination des communes restituant les principes d'aménagement d'un itinéraire et la modification du plan de circulation associée – stade esquisse



Extraits de plan présentant les propositions d'aménagements – stade AVP